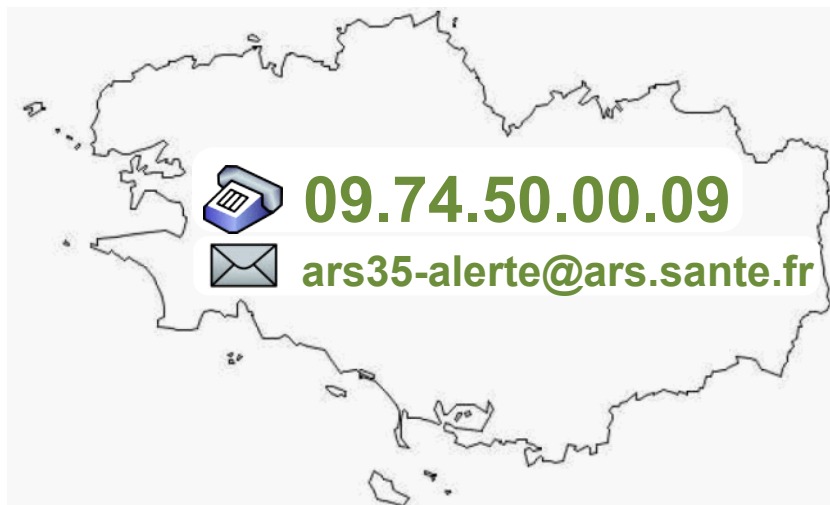


**Le Centre Opérationnel de Réception  
et de Régulation des Signaux  
(C.O.R.R.Si)**

**Un point d'entrée unique  
7j/7 - 24h/24**



**Quels signaux?**

**Les événements sanitaires susceptibles d'avoir un impact important sur la santé de la population**

- fréquence inhabituelle d'une pathologie
- pathologie atypique par ses signes cliniques ou sa gravité
- pic épidémique en dehors des pics saisonniers connus

**Les maladies infectieuses**

- maladies à déclaration obligatoire
- cas graves d'une pathologie transmissible, au sein d'une collectivité (infection respiratoire aigue, épidémie de gastroentérite dans un EHPAD, cas groupé de coqueluche dans une école...)

**La santé environnementale**

Les intoxications au monoxyde de carbone

**Les signalements sont réceptionnés :**

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h, par les opérateurs du C.O.R.R.Si;
- en dehors de ces jours et horaires, par un dispositif d'astreinte devant être contacté **uniquement pour les situations à traiter sans délai**, notamment méningite à méningocoque, rougeole, crise sanitaire... pour lesquelles une intervention urgente est nécessaire.